



Paris, le 29 octobre 2024

N° 1048 AMBACI-PAR/PC/SECS/CNM/wml/10-2024 DR.

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que Monsieur **EKANZA GILLES ANSELME**, né le 04 avril 2000 à Treichville (Côte d'Ivoire), inscrit en 2ème Année de Master en Chimie à l'Université de Lorraine, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (décision n°391/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 23/10/2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **7.317,55 euros**.

L'intéressé bénéficie également d'une contribution aux frais d'inscription d'un montant de **3.811,23 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiant en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

P. l'Ambassadeur
P.O. le Conseiller
Chef de Service Adjoint



DIARRASSOUBA Alex-Emma